

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Gay-Lussac - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Gay-Lussac - CPGE - MPSI (10660)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MPSI (10660)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1125	781	499	49

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MPSI (10660)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	331	226	167	12	24,5 %
			Masculin	794	555	332	37	75,5 %
			Total	1125	781	499	49	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MPSI (10660)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	37	7	1	1	2 %
				AB	182	94	14	1	2 %
				B	400	345	180	22	44,9 %
				TB	291	279	248	22	44,9 %
				TBF	57	53	53	3	6,1 %
				Total	969	778	496	49	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				TBF	1	1	1	0	
				Total	2	1	1	0	
			Baccalauréat Professionnel	B	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	117	2	2	0	
				AB	23	0	0	0	
				B	8	0	0	0	
				TB	5	0	0	0	
				Total	153	2	2	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MPSI (10660)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	891	754	485	45	91,8 %
			En réorientation	58	16	8	3	6,1 %
			Non scolarisés	20	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	146	3	3	1	2 %
			Autres	10	8	3	0	0 %
			Total	1125	781	499	49	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MPSI (10660)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	863	726	460	43
			Autres doublettes	94	50	34	4
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Gay-Lussac - CPGE - MPSI (10660)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	90,2 %	93,6 %	93,1 %	91,5 %
		Autres doublettes	9,8 %	6,4 %	6,9 %	8,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des matières littéraires :	Notes des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Résultats des matières scientifiques : primordiaux pour cette filière.	Notes des bulletins de 1ère et de terminale	Essentiel
	Résultats en langues :	Notes des bulletins de 1ère et de terminale en LV1 / LV2	Essentiel
	Les appréciations liées au comportement et au travail sont également considérées :	Bulletins de 1ère et de terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Profil général du candidat :	Appréciations des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Capacité à fournir un travail sérieux et régulier.	Appréciations des bulletins de 1ère et de terminale.	Essentiel
	Assiduité :	Compte rendu de Vie Scolaire.	Essentiel
Savoir-être	Vie en communauté :	Appréciations des bulletins de 1ère et de terminale / Compte rendu de Vie Scolaire	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du choix d'une filière exigeante et connaissance de l'implication que demande une CPGE.	Projet de formation motivé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Sans objet	Sans objet	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

La non adéquation entre le projet de l'étudiant et la formation proposée.

La commission d'examen des voeux appréhende malgré tout les dossiers avec bienveillance.

Si un candidat souhaite quand même candidater sur la formation, il est conseillé de l'évoquer dans sa lettre de motivation et expliquer les actions qu'il compte prendre pour pallier à des difficultés qu'il pourrait rencontrer.

Des problèmes de comportement mentionnés dans les appréciations peuvent également, selon leur gravité, aboutir à un non-classement.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Pour la session 2025, un préclassement a été réalisé à partir des dossiers des candidats en faisant la moyenne des notes de Mathématiques, de Physique-Chimie, de LV1, des épreuves écrites et orales de Français du Baccalauréat, avec les coefficients suivants :

- Mathématiques - 45
- Physique-Chimie - 30
- LV1 - 15
- Français écrit BAC - 9
- Français oral BAC - 6

Total 105

Pour les élèves n'ayant pas suivi les spécialités Mathématiques et Physique-Chimie en terminale (par exemple : spécialité Sciences de l'Ingénieur ou NSI), une note représentative de la ou les matières absentes a été déterminée par la commission au vu du dossier de chaque candidat.

Le classement final a été réalisé sur la base du préclassement, après étude des dossiers des candidats, la commission pouvant accorder un bonus ou un malus à chaque candidat suivant les appréciations portées par les professeurs dans les bulletins et sur la fiche avenir, ainsi que les autres renseignements (par exemple : moyenne et rang dans la classe, niveau de la classe).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est indispensable d'avoir suivi les spécialités Maths et Physique-chimie en terminale pour postuler en MPSI. La commission examine également avec bienveillance les candidatures d'élèves ayant suivi la spécialité Sciences de l'ingénieur au lieu de la spécialité Physique Chimie. Nous conseillons cependant à ces candidats de postuler également pour des classes de PTSI. Si votre Lycée vous en offre la possibilité, nous vous conseillons de suivre l'option Maths Expertes en Terminale. Comme l'option n'est pas ouverte dans tous les Lycées, la commission n'en tient cependant pas compte lors de l'examen des voeux. Dans toutes les classes est assuré un enseignement de langues (anglais, allemand, espagnol, italien, suivant le choix de l'étudiant) et de français-philosophie. Ces matières s'avèrent souvent déterminantes pour la réussite aux concours et sont prises en compte par les commissions de recrutement.

Signature :

Olivier GUIMBAUD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Gay-Lussac